

Ch.-H. Audet

LE SYSTÈME DE L'ARTICLE

(Publié dans le *Bulletin* du département de Français du Cégep de Sainte-Foy, vol. 1, n° 3 (22.09.1996) : 7-9.)

La langue est un instrument de communication. Évidemment ; et tout le monde le dit. Mais elle est aussi et avant tout — dans les milieux scolaires, on n'y pense pas assez — un instrument de conceptualisation de l'univers d'expérience ; un instrument de représentation de la pensée. La grammaire, vue, non pas surtout comme l'apprentissage contraignant du bon usage et code écrit, mais essentiellement comme l'étude des structures sémantiques de représentation linguistique, constitue un champ d'étude instructif, formateur et merveilleux. En aucun cas l'étude de la grammaire devrait-elle être sentie comme étrangère à la pensée ou opposée à la littérature. Le système de l'article l'illustre bien.

Les grammaires scolaires traditionnelles appellent *le* «article DÉFINI» et *un* «article INDÉFINI». *Le* est censé marquer que «le nom», ou substantif, «devant lequel on le place» est pris dans un sens «complètement déterminé» et est réputé «désigner un être ou une chose connus du locuteur». *Un* est censé marquer que ce nom est pris dans un sens «indéterminé» et est réputé «désigner un être ou une chose non encore connus». (Cf. le *Précis* de Grevisse, par exemple.)

Première observation à propos de ces définitions : Contrairement à ce qu'elles laissent entendre — qu'il ne «détermine» que le nom —, l'article peut tout aussi bien «déterminer» un pronom, un adjectif ou un adverbe : *L'UN des deux n'est pas celui qu'on pense. LA CRAMOISIE est ma robe préférée. LE MIEN est joli. Ils sont LE PLUS souvent derrière. LES NOTOIREMENT...* (Stendhal).

Deuxième observation : Les qualificatifs «déterminé» et «indéterminé» ne conviennent qu'aux exemples choisis à propos ou fabriqués sur mesure. En d'autres circonstances, le «nom» qui suit *le* peut désigner un être plutôt mal «déterminé» et pas très «connu» du locuteur. Tout élève un peu malin vous en trouvera des exemples : *L'homme du XXI^e siècle dormira-t-il les yeux ouverts?* Et celui qui suit *un* peut désigner un être difficilement «indéterminé» ou «inconnu» : *Voilà une femme qui me plaît.*

Essayons de voir les choses de plus haut... et d'apprécier du même coup comment le système de l'article, à l'égal de tous les autres systèmes linguistiques, est un instrument de représentation «mathématique» précis et parfaitement fonctionnel.

Un et *le*, comme toutes les unités nominales et pronominales — je me propose d'y revenir dans un prochain numéro —, servent à représenter des ensembles grammaticaux. Ce qui les caractérise, c'est qu'ils évoquent l'image de la portion (*un*) et de l'intégrale (*le*) ou, si l'on veut, l'image d'un élément appartenant à une série ouverte (*un*) ou à une série fermée (*le*). Il faudrait les appeler «article PARTITIF» et «article INTÉGRAL».

En d'autres mots, *le* représente un ensemble 1 sur 1 (1/1), ou *n* sur *n* (*n/n*), et *un* représente un ensemble 1 sur plus grand que 1 (1/>1), ou *n* sur plus grand que *n* (*n/>n*). *Un* représente la partie d'une série «indéfinie» — ou, mieux, non finie — et *le* représente l'entier d'une série «définie» — ou finie.

Examinons cela de plus près.

Soit *un* et *le* dans *Il poussa la rondelle d'un bout à l'autre de la patinoire.*

Figure 1

<i>un</i>	<i>l'</i>
1/>1	1/1

*Il poussa la rondelle
d'un bout à l'autre de la patinoire.*

Une patinoire ayant deux bouts, quand on parle du premier, on dit *un* parce qu'il y en a deux de possibles, c'est-à-dire n sur plus grand que n (ou $1/>1$) ; et quand on parle du deuxième, on dit *le* parce qu'il n'en reste plus qu'un, soit n sur n (ou $1/1$). S'il s'agissait de squash, où l'on joue contre quatre murs (ou plutôt six, sans doute), on pourrait dire : *Il frappa la balle d'un mur à un autre* si l'on envisageait d'abord un mur sur quatre puis un deuxième sur les trois restants. Évidemment on pourrait aussi dire *Il frappa la balle d'un mur à l'autre* si l'on ne prenait en compte que deux murs sur les quatre — le deuxième étant celui sur lequel il était prévu que la balle rebondît.

Soit encore *la* et *une* dans *Je veux la robe bleue / Je veux une robe bleue.*

Figure 2

□	□
<i>Je veux la robe bleue. Je veux une robe bleue.</i>	

Quand, à la boutiquière, on dit : *Je veux la robe bleue*, c'est qu'elle n'a qu'une robe bleue et qu'on la veut (1 sur 1). Quand on lui dit : *Je veux les bleues*, c'est qu'elle en a deux, trois, quatre ou dix et qu'on les veut toutes (2 sur 2, ... 10 sur 10). *Le - la - les* est donc un article intégral. Quand, par contre, on lui dit : *Je veux une robe bleue*, c'est qu'elle en a plusieurs mais qu'on n'en veut qu'une. *Un - une* est donc un partitif.

En résumé :

<i>un</i>	=	$n/>n$ (ou $1/>1$)	Article partitif
<i>le</i>	=	n/n (ou $1/1$)	Article intégral

Mais qu'en est-il de *des*, que nous venons de passer sous silence : *Je veux des robes bleues* ?

— *Des* mérite un peu plus d'attention. Nous y arrivons.

Le, la, les / un, une...

La commutation révèle que l'article *le* a un féminin et un pluriel : *le/la ; le/les*. Et que l'article *un* a aussi un féminin : *un/une*, mais pas de pluriel... *Des* n'est pas le pluriel morphologique de *un* mais une contraction sémiologique de la préposition *de* et du pluriel de *le* (*des = de*

les). L'article *uns* existait en ancien français au même titre que l'article *unos* en espagnol moderne, mais l'usage l'a fait disparaître au profit du syntagme *de les*, contracté en *des*. Un exemple parmi d'autres du progrès de la manière «analytique» en français, ou, si l'on veut, du recul de la manière «synthétique», typique du latin.

Des aussi exprime le partitif, mais il l'exprime syntaxiquement, c'est-à-dire en tant que syntagme, par le biais d'un rapport syntaxique entre ses deux mots constituants, *de* et *les*, et non pas morphologiquement, ou à la manière d'un mot, comme le fait *un* et comme le faisait *uns*. Ainsi, *Je veux des robes bleues* signifie *Je veux de les robes bleues*, c'est-à-dire *Je veux de n/n*, ou, disons, *de 10/10* — donc 2, 3, 4 ou plus... sur la quantité *n*, ou 10, en cause.

Le possessif et le démonstratif

Le possessif *mon* (*ton*, *son*...) et le démonstratif *ce*, comme l'article «défini», représentent des ensembles 1/1. Mais le possessif déclare en plus que cet ensemble 1/1 est un ensemble «appartenant à», ou «possédé par» telle ou telle personne ordinale : *le* «à moi» ou *le* «de moi». Et le démonstratif, qu'on devrait plutôt appeler MONSTRATIF ou LOCALISATEUR, déclare que cet ensemble 1/1 est un ensemble localisé ou montré : *le* «qui est ici» ou *le* «qui est là».

Il n'y a pas d'article *de*

De, dans *de gros os* — ou ailleurs! —, est évidemment toujours une préposition. Ne nous en laissons pas raconter. Ce qui fait la différence entre *de* et *du* - *de la* - *des*, c'est justement l'absence et la présence de l'article. Pas question, donc, d'un article *de*. La différence de sens entre *De jeunes gens se promènent dans la rue* et *Des jeunes gens se promènent dans la rue* tient justement à cette absence/présence de l'article. (Ce qu'il faudrait plutôt démontrer, c'est que la préposition *de*, comme toutes les autres prépositions sans doute, est de nature substantivale et que c'est elle qui constitue le support du syntagme *De jeunes gens* et lui permet de remplir la fonction sujet. Mais cela est une autre histoire.)

Du, de la, des ; au, à la, des

Les «articles contractés» *du* - *de la* - *des*, *au* - *à la* - *des* et l'«article partitif» *du* - *de la* - *des* de la tradition sont naturellement toujours des syntagmes composés de deux parties du discours : les prépositions *de* ou *à* et l'article «défini» *le*, *la* ou *les*. Il n'y a que deux articles en français : *un* et *le*.

TEXTE D'OBSERVATION

(DAUDET, *Les contes du lundi*, Fasquelle, Paris, 297-298.)

«Nous courions depuis **le** matin à travers **la** plaine, cherchant **la** mer qui nous fuyait toujours dans ces méandres, ces caps, ces presqu'îles que forment **les** côtes de Bretagne.

De temps en temps **un** coin bleu marine s'ouvrait à **l'**horizon, comme **une** échappée de ciel plus sombre et plus mouvant; mais **le** hasard de ces routes tortueuses qui font rêver d'embuscades et de chouannerie refermait vite **la** vision entrevue. Nous étions arrivés ainsi dans **un** petit village vieux et rustique, **aux** rues sombres, étroites à **la** façon des rues algériennes, encombrées de fumier, d'oies, de boeufs, de pourceaux. **Les** maisons ressemblaient à **des** huttes avec leurs portes basses, ogivales,

encerclées de blanc, marquées de croix à **la** chaux, et *leurs* volets, assujettis par *cette* longue barre transversale qu'on ne voit que dans **les** pays de grand vent. Il avait pourtant **l'**air bien abrité, bien étouffé, bien calme, **le** petit bourg breton. On se serait cru à vingt lieues dans **l'**intérieur **des** terres. Tout à coup, en débouchant sur **la** place de **l'**église, nous nous trouvons entourés d'**une** lumière éblouissante, d'**une** prise d'air gigantesque, d'**un** bruit de flots illimité. C'était **l'**Océan, **l'**Océan immense, infini, et son odeur fraîche et salée, et ce grand coup d'éventail que **la** marée montante dégage de chaque vague dans son élan. **Le** village s'avance, se dresse **au** bord **du** quai, **la** jetée continuant **la** rue jusqu'au bout d'**un** petit port où sont amarrées *quelques* barques de pêche. **L'**église dresse son clocher en vigie près **des** flots, et autour d'elle, dernière limite de ce coin de terre, **le** cimetière met **des** croix penchées, **des** herbes folles et son mur bas tout effrité où s'appuient **des** bancs de pierre.»

N.B. La langue étant constituée de paradigmes, c.-à-d. de systèmes d'opposition, les lexèmes et les morphèmes exploités en discours prennent toute leur valeur quand on les oppose mentalement à leur(s) vis-à-vis du paradigme en cause. Pour bien appréhender la valeur des articles du texte qui précède, il faut donc imaginer ce que donneraient à leur place les articles opposés : «Nous courions depuis un matin à travers une plaine, cherchant une mer qui nous fuyait toujours...»